

La conférence annuelle des hôpitaux, élargie aux présidents des conseils d'administration (PCA) s'est ouverte le mercredi 22 octobre 2008 à Bobo-Dioulasso. Trois jours durant, les équipes de direction des hôpitaux, les présidents des commissions médicales d'établissements, vont plancher sur la problématique de "L'hôpital dans le contexte des réformes" et sur d'autres préoccupations spécifiques. Au cours de la rencontre de Bobo-Dioulasso, les sommités des structures hospitalières de notre pays vont réfléchir aux différents textes législatifs et réglementaires adoptés par l'Etat.

L'objectif général est de parvenir à une énième compréhension de ces textes par les acteurs de la santé en vue d'améliorer le fonctionnement des hôpitaux et surtout offrir des services de qualité aux malades. Pour plus d'efficacité, en effet, l'Etat accordait en 1990, une autonomie de gestion aux hôpitaux en les érigeant en Etablissements publics de l'Etat (EPE). Puis, en 1998, la loi hospitalière distingue les établissements hospitaliers publics à vocation nationale, régionale ou locale et les établissements hospitaliers privés à but lucratif ou non.

En 2004, enfin, de statut d'EPE classique, les hôpitaux sont passés à la catégorie des Etablissements publics de santé (EPS) pour prendre en compte leur spécificité. La présente rencontre va donc permettre aux responsables de la santé de faire en sorte que les populations en général, les malades en particulier tirent profit de toutes ces réformes. Le directeur régional de la Santé des Hauts-Bassins, le Dr François Drabo soulignera fort à propos que "ce n'est pas sans difficulté que les plus démunis ont accès à ces structures". La 8e conférence sera, selon lui, un tremplin pour le renforcement du cadre juridique, à l'effet de rendre un service public plus accessible et plus efficace pour les populations.

Au menu des échanges, figurent entre autres, le contenu des textes portant statuts particuliers des Centres hospitaliers universitaires (CHU) et des Centres hospitaliers régionaux (CHR), la nouvelle réglementation des marchés publics. Les participants examineront également la mise en œuvre de la subvention des Soins obstétricaux et néonataux d'urgences (SONU) en cours depuis 2006. Le conseiller technique du ministre de la Santé, Boureima Tarnagda, qui a présidé l'ouverture des travaux, a appelé les acteurs de la santé à relever tous les défis visés à travers les réformes. Il les a notamment invités à faire "une exploitation adéquate des conditions favorables qui en découleront pour une amélioration constante de l'état de santé des populations".

Mahamadi TIEGNA (camerlingue78@yahoo.fr)

Sidwaya